



Consultation formelle des opérateurs dans le cadre de l'Appel à projets « France Très Haut Débit - Réseaux d'initiative publique » pour les investissements envisagés sur le Département de l'Eure

Objet de la consultation : La présente consultation formelle s'inscrit dans le cadre des recommandations de l'appel à projets des réseaux d'initiative publique du plan « France Très Haut Débit ».

Elle vise à exposer aux opérateurs les projets d'investissements issus du plan d'action du projet d'aménagement numérique du Département de l'Eure , pour lesquels un financement est sollicité auprès du Fonds de la Société Numérique (FSN)

1-Coordonnées du porteur du projet

Le porteur du projet est le Syndicat Mixte Ouvert Eure numérique qui réunit le Conseil Départemental de l'Eure et l'ensemble des EPCI présents sur le territoire départemental :

Syndicat Mixte Ouvert Eure Numérique
Hervé Maurey, Président
3Bis, rue de Verdun
27000 Evreux

Pour tout complément d'information concernant la présente consultation, votre correspondant est :

David Botté
Directeur
david.botte@eurenumerique.fr
02 32 31 93 09

2-Modalités de consultation du schéma directeur

Le dossier SDTAN peut être consulté à l'Hôtel du Département dont l'adresse est la suivante :

Boulevard Georges Chauvin
27 0000 Evreux

Pour des renseignements complémentaires ou une version électronique du document, le SDTAN est accessible à l'adresse électronique suivante:

site de l'ARCEP :

<http://www.arcep.fr/fileadmin/reprise/dossiers/collectivites/SDTAN/Eure.pdf>.

Il est également possible de le demander par mail au correspondant dont les coordonnées figurent ci-dessus.

3-Modalités à suivre par un opérateur tiers souhaitant signaler que le projet proposé sur le Var couvre un territoire sur lequel il a l'intention de déployer lui-même un réseau à haut ou très haut débit

Les opérateurs disposent d'un délai de deux mois à compter de la date de publication des informations pour faire part au Département par courrier recommandé avec avis de réception, de leurs projets de déploiement, y compris mutualisés, composante par composante, sur le territoire concerné.

Les opérateurs communiquent notamment

- Un calendrier de réalisation détaillé,
- Une cartographie précise des zones qu'ils couvrent ou dont ils s'engagent à initier le déploiement dans les 3 ans à venir et à les achever au plus tard 5 ans après le début des travaux,
- Les technologies utilisées et des précisions sur les offres de services dont bénéficieront les utilisateurs finals
- L'ensemble des éléments justificatifs permettant d'assurer la crédibilité de leurs intentions.

Si plusieurs opérateurs prennent part à un même projet afin de mutualiser leurs efforts, chacun d'eux adresse au porteur de projet un courrier recommandé avec avis de réception attestant de son engagement à l'attention de M. le Président du SMO Eure Numérique.

Pour tout complément d'information à la présente fiche, prendre contact avec le correspondant désigné ci-dessus.

4-Cartographie des actions envisagées par la puissance publique sur le territoire du Var

Le SMO Eure Numérique, en dehors des 3 zones conventionnées présentes sur son périmètre, en étroite collaboration avec le Département de l'Eure, les EPCI eurois et la Région Normandie a défini un projet de déploiement en 2 phases dont la première a débuté en 2015 et s'achèvera en 2020 et fait l'objet de la présente consultation.

D'ici 2020, ce sont 133 000 prises FttH au moins qui seront établies. Ce plan de déploiement est complété par des opérations de montée en débit dont la liste est fournie ci-dessous :

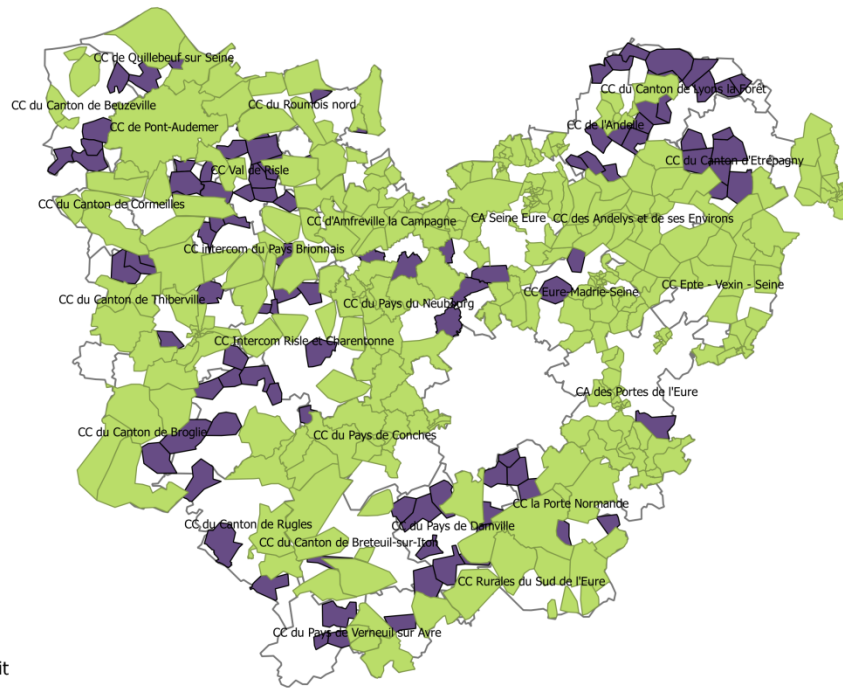
commune	référence SR	commune	référence SR	commune	référence SR	commune	référence SR
Ailly	27249FON001	Amfreville les Champs	274770PNS003	Epinay	NRKPUM004	Corneuil	27198DAM006
Venables	27249FON003	Bouquelon Marais Vernier sud	2751SOC001	St Aubin des Hayes	27041NRKBAO002	Avrilly	27464PLE002
Surtauville	27322HAY002	Saint Samson de la Roque sud	27169COT001	Jonquerets de Livet	27362LAD001	Chanteloup	27198DAM005
Le Mesnil Jourdain	27483QUA004	Bosguérard de Marcouville	27105BGH002	Granchain	27049BML005	Les Essarts	27157LHN007
Aigleville	27510PAC010	Berville en Roumois	27105BGH003	Capelle les Grands	27608SVC002	Roman	27198DAM004
Villégats	27510PAC010	Saint Denis les Monts	27077BOI005	Gouttières	27049BML002	L'Hosmes	27643TLL002
Fourges	27279GAS001	Rougemontiers est Bouquetot sud ouest	27500ROT001	St Aubin le guichard	27049BML003	Grandvilliers	27198DAM008

Saussay la Camapgne	27480PUC007	Etreville nord	27107BOR007	Barc	27300CHZ004	Grossoeuvre	27478PRE001
Hacqueville	27490RIC001	Honguemare nord	27103BGA013	Serquigny	27622SER003		27478PRE002
Mouflaines	27633THI004	Trouville la Haule	27107BOR005	Nassandres	27425NAS001	L'Habit	27144CHP001
Sainte Marie de Vativesnil	27226ETR001	Sainte Opportune la Mare	27581SOC002	Thibouville	27311HAR001	Jumelles	27634THO002
Nojeon en Vexin	27480PUC009	La Lande St Léger	27065BEU005	La Houssaye	27240FSE001	Champigny la Futelaye	27144CHP003
	27226ETR004	Martaiville	27218EPA 001	Saint Clair d'Arcey	27516AVX012	Le Troncq	27011AFV002
Le Thil	27226ETR006	Martainville	27218EPA 002	Corneville la Fouquetière	27622SER007	Crestot	27011AFV007
Vascoeuil	76458ryz002	Fort Merville	27065BEU001	Plasnes	27074BNY005	Cesseville	27389MBF003
Le Tronquay	27377NRKLY002	Foulbec centre	27169COT001	Caorches Saint Nicolas	27056BER017	Canappeville	27483QUA003
Lyons la Forêt	27377Lyo003	Glos sur Risle sud	27413MTF002	Saint Anthonin de Sommaire	27502RUG006	Bérengeville la Campagne	27118BOV001
Lorleau	27377Lyo005	Apperville Annebault nord	27413MTF001	La Haye Saint Sylvestre	27596PUM001	Beaubray	27157LHN002
Beauficel	27377Lyo004	Thierville	27077BOI003	Chéronvilliers	27502RUG003	Houville en Vexin	27202DAU004
Bosquentin centre	27245fly003	Ecaquelon	27077BOI001	St Etienne l'Allier sud	27542SGV004SRP	Flipou	274770PNS002
Rozay sur Lieure	27649tof001	Ecaquelon	27077BOI008	St Christophe sur Conde est	27587QUY001	Le Sacq	27198DAM002
Letteguives	27338HOG002	Bonneville Aptot	27077BOI007	St Benoît des Ombres	27542SGV003	Calleville	27116BRI013013

Perruel	27338HOG001	Ecaquelon	27077BOI009	St Aubin de Scellon	NRKTIB002202	St Agnan de Cernières St Pierre de Cernières	27414MOA007 + NRKM
Grainville	27246FLN006	Illeville sur Montfort	27244FLA011	St Aubin de Scellon	NRKTIB002102	La Roussière	27596PUM004
Gaillardbois cressenville	27246FLN016	Brestot	27500ROT002	Fontaine La Louvet	27629TIB002	Bâlines	27679VRV007007
Ménesqueville	27246FLN007	St Victor d'Epine	27286GIV006	La Guéroulde	27112BTU003003	Pullay	27679VRV204
Radepont	27246FLN002	Livet sur Authou	27468BECB08	Mandres	27679VRV104104	Les Barils	27521SCA011

Hervé Maurey
Président

Carte des zones déploiement du Haut et du Très Haut Débit sur le Département de l'Eure d'ici 2020



Légende

- Zones FtTH
- Zones de Montée en débit
- Déploiement 2020-2025